



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
ET DE L'HABITAT DURABLE

Communiqué de presse

Paris, le lundi 21 mars 2016

Ségolène Royal et Emmanuelle Cosse mobilisent les élus et les entreprises de la ville durable au service de l'innovation, de l'emploi, et du climat

Ségolène Royal et Emmanuelle Cosse prennent cette semaine plusieurs initiatives pour faire de la ville durable un levier de création d'activités et d'emplois au service de la transition énergétique et de la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le Climat.

1. Les deux ministres réuniront le 25 mars les lauréats de l'appel à projets « **Démonstrateurs industriels pour la ville durable** », désignés le 23 décembre dernier pour préciser les projets et présenter les modalités d'accompagnement de l'État.

Avec le soutien technique de l'État pendant 5 ans et l'appui du Programme d'investissement d'avenir, les groupements d'entreprises et de territoires désignés lauréats pourront réaliser un projet urbain exemplaire, tenant compte des critères suivants : faible empreinte carbone, autonomie énergétique, économie circulaire, protection de la ressource en eau, reconquête de la biodiversité, mixité fonctionnelle et sociale, participation citoyenne.

2. Ségolène Royal se rendra **mardi 22 mars à Marseille** sur le site du démonstrateur « Smartseille+ ».

➤ Retrouvez [le dossier de presse : Démonstrateurs villes durables](#)

3. Les deux ministres confient à Mme Michèle Pappalardo, conseiller maître à la Cour des comptes et animatrice du réseau Vivapolis, la

mission d'installer et d'animer **le réseau français des partenaires publics et privés de la ville durable**. Regroupant des élus, des entreprises, des personnalités qualifiées, l'État et les opérateurs publics, il sera réuni dès le mois de mai.

➤ Retrouvez [la lettre de mission de Mme Michèle Pappalardo](#)

4. Ces décisions prennent ainsi la suite des travaux de préfiguration d'un Institut pour la ville durable, initiés avec la publication du rapport de Roland Peylet. Le réseau partenarial créé par le gouvernement pourra s'appuyer **sur l'association support « Vivapolis - institut pour la ville durable »** dont les statuts seront adoptés cette semaine. Sur sollicitation des membres du réseau et financée par eux, elle soutiendra des actions de valorisation et de communication des projets et savoir-faire français en matière de villes durables en France et à l'international.

Retrouvez [le communiqué en ligne](#)

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de Mme Ségolène Royal : 01 40 81 78 31

Service de presse de Mme Emmanuelle COSSE : 01 44 49 89 13



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

MINISTÈRE DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT DURABLE

Paris, le mercredi 23 mars 2016

Démonstrateurs industriels de la ville durable

Ségolène Royal,
ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer,
en charge des Relations internationales sur le climat

et

Emmanuelle Cosse,
ministre du Logement et de l'Habitat durable,

réunissent les 16 lauréats de l'appel à projets
« Démonstrateurs industriels pour la ville durable »
pour présenter les projets et préciser les modalités
d'accompagnement de l'État.

en présence de la presse :

le vendredi 25 mars 2016 de 14h à 15h
au ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
244 boulevard Saint Germain, 75007 Paris

Avec cet appel à projets : « Démonstrateurs industriels pour la ville durable », les collectivités se mobilisent pour faire de la ville durable un levier de création d'activité et d'emplois au service de la transition énergétique et de la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le Climat.

Pour en savoir plus sur les « Démonstrateurs industriels de la ville durable », retrouvez [le dossier de presse en ligne](#).

Accréditation impérative auprès de
secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de Mme Ségolène Royal :

01 40 81 78 31

Service de presse de Mme Emmanuelle Cosse :

01 44 49 89 13



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
ET DE L'HABITAT DURABLE

Communiqué de presse

Paris, vendredi 25 mars 2016

Ségolène Royal et Emmanuelle Cosse réunissent les lauréats de l'appel à projets « Démonstrateurs industriels pour la ville durable »

Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, et Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat Durable ont réuni les 16 lauréats de l'appel à projets « Démonstrateurs industriels pour la ville durable ».

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du réseau Vivapolis des partenaires publics et privés pour la ville durable, dont l'objectif est de promouvoir et de valoriser l'innovation urbaine. Ces projets font appel à des technologies de rupture novatrices mais innovent également dans leurs processus d'élaboration, de mise en œuvre et de gouvernance. Ils pourront bénéficier du soutien du programme d'investissements d'avenir et d'un accompagnement de l'Etat, en vue de lever différents freins réglementaires.

Les 11 lauréats du 23 décembre 2015 :

- **Smartseille+ - Marseille :** « un concentré d'innovations dont un réseau de chaleur et de froid tempéré grâce à l'eau de mer puisée au large du Grand Port Maritime de Marseille. »
- **Lyon Living Lab :** « À la recherche de l'autonomie énergétique, le démonstrateur assurera la collecte des données de consommation et de production de toutes les ressources énergétiques en visant une baisse des consommations et le développement de nouveaux services »
- **LiFi (Light Fidelity) - Palaiseau :** « Le Lifi permet d'envoyer et d'échanger de l'information par signal lumineux, à l'aide d'un éclairage à LED. »
- **Digital Saint-Étienne :** « création au sein d'un quartier prioritaire de la politique de la ville, d'une plateforme numérique ouverte et évolutive de collecte, d'analyse, de stockage et de mise à disposition de la donnée urbaine (énergie, habitat, mobilité) ».
- **STEP / HEP - Nouveaux l'Escalette :** « le démonstrateur propose la rénovation thermique des logements anciens avec pour objectif d'industrialisation du process ».

- **3Dexpericiency (Digital Twin City) – Rennes** : « Dassault Systèmes et Rennes Métropole mettent en place, dans le cadre de Rennes Ecocité, une plateforme qui va permettre de nouvelles pratiques collaboratives dans le design »
- **Démonstrateur industriel de Paris Saclay** : « le démonstrateur intègre la mise en place d'infrastructures et de services innovants, un réseau multi-énergie intelligent et un système de mobilités intégrées ».
- **T.E.S.T. : Transition Écologique et Sociale des Territoires – Aulnoy-lez-Valenciennes** : « ce projet vise notamment la mise en place d'une boucle d'eau tempérée valorisée par des serres maraîchères mutualisées en circuit court. »
- **Descartes 21 – Marne la vallée** : « le démonstrateur met en œuvre des solutions de stockage dynamique d'énergies renouvelables ».
- **Relais des possibles - Fontainebleau-Avon** : « la modélisation de la gare de demain permet de diversifier la mobilité et réhumaniser les gares ».
- **Rêve de scènes urbaines – Plaine Commune** : « créer une plate-forme collaborative, ouverte à tous les acteurs de l'urbain en vue de sélectionner chaque année une cinquantaine de projets innovants proposés par les partenaires ».

5 nouveaux lauréats :

- **Bordeaux Euratlantique Living Lab** : « Un projet aux dimensions multiples dont on peut retenir la réalisation emblématique de deux tours en structure bois d'environ 50m, une première en Europe »
- **Île Folien – Valenciennes** : « ce nouveau quartier, mobilisant notamment la géothermie, n'émettra pas de gaz à effet de serre : il sera à Zéro CO2 local ».
- **La ville grandeur nature** : « Chamrousse sera la première SmartStation de sports d'hiver »
- **Marie Galante, l'île du tourisme durable** : « Une île à énergie positive, comme un symbole du tourisme durable ».
- **Une ville durable sur un territoire - Nantes Métropole** : « création d'un quartier neuf péri-urbain à impact neutre en énergie »

Les lauréats sont des consortiums d'entreprises (concepteurs, aménageurs, constructeurs, industriels, etc.) associés à des maîtres d'ouvrage publics (collectivités, établissements publics, etc.), qui mettront en œuvre leurs projets sur des sites pilotes.

Les projets ont également vocation à devenir les vitrines à l'international, d'un savoir-faire français, favorisant la compétitivité à l'export, essentielle à nos entreprises et à nos territoires.

- Retrouvez en ligne [le dossier de presse : Démonstrateurs villes durables](#)

Retrouvez [le communiqué en ligne](#)

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de Mme Ségolène Royal : 01 40 81 78 31
 Service de presse de Mme Emmanuelle Cosse : 01 44 49 89 13